



Invitation

Genève, le 12 mars 2020

Chers Collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter, avec le soutien logistique du SCAI, à participer à notre prochaine séance:

UE et arbitrage – quo vadis ?

le jeudi 2 juillet 2020, de 17h à 19h

**Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Genève
4, Boulevard du Théâtre, Genève, Salle du Conseil, 2e étage**

Après une brève introduction, le sujet sera animé par:

- **Prof. Christoph Müller**, Professeur de droit privé, *Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel*
- **Catherine Anne Kunz**, Associée, *Lalive*

Le droit de l'arbitrage se trouve très largement en dehors de la sphère de compétence de l'Union européenne, mais les points de contact sont nombreux et la législation européenne et les décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne ont des conséquences directes sur l'arbitrage, qu'il soit commercial ou d'investissement, comme l'a récemment illustré l'arrêt Achmea. À l'heure du Brexit, qui voit une des grandes places européennes d'arbitrage quitter l'UE, il semble utile de faire le point sur le présent et le futur de la relation entre l'UE et l'arbitrage.

La session commencera par un bref résumé de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral en matière d'arbitrage international, présenté par **Me Sabine Schnyder**, collaboratrice au sein de l'étude Sidley.

Les interventions seront suivies d'une discussion générale pendant laquelle les membres du Groupe pourront faire part de leur expérience et poser des questions.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire par email auprès de Mme Tamara Moriaud: tmoriaud@froriep.ch. Un apéritif aura lieu après la séance dans les locaux de la CCIG.

Nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement et vous prions de croire, chers Collègues, à nos sentiments dévoués.

Alexandra Johnson

Jean Marguerat